

## CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 21 février 2025, à 9 h, dans le Centre d'apprentissage des cadres (FA-386) ou sur Zoom.

Présences	Absences
<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b> Alvarez-Sierra, Christian, AEF Barbeau, Jay, <b>vice-président</b> Baltrop, James Barry, Aaron Bouchard, Roxanne Cameron, Vernon, <b>président</b> Guay, André Harquail, David Kasunich, Staysha, AGE Kurkimaki, Laura Minor, Ryan Ramakko, Brian Wells, Lynn, rectrice et vice-chancelière (d'office)</p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b> Colin, Fabrice, APUL Fenske, Tom, SEUL Gorham, Robyn, APUL McGibbon, Joseph, APAPUL Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><b><u>Membres ayant droit de vote</u></b> Manitowabi, Tammy Prudhomme, Rachel</p> <p><b><u>Membres sans droit de vote</u></b> Cavaliere, Patrick, Sénat Patel, Jeet, AECS Pianosi, Birgit, Sénat Yazdani, Noushin, SCFP</p>
<p><b><u>Observateurs (personnes-ressources)</u></b> Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Campbell, Malcolm, vice-recteur principal aux études Champeau, Leia, consultante externe, Deloitte Choi, Angela, consultante externe, Deloitte Corboy, Hannah, secrétaire associée de l'Université Dion, Nicholas, vice-recteur associé aux initiatives stratégiques Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Laporte, Marianne, directrice intérimaire de la planification institutionnelle Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université MacLeod, Tracy, dirigeante principale de l'Avancement Massimiliano, Michael, vice-recteur associé aux installations Peng, Maureen, consultante externe, Deloitte Piquette, Nicole, vice-rectrice associée aux services financiers Racine-Bouchard, Lily, gestionnaire de l'Avancement Richardson, Mabel, consultante externe, Deloitte Strickland, Thomas, professeur adjoint et présentateur de la séance d'information</p>	

### **SÉANCE FERMÉE**

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 9 h 2 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron souligne le Traité Robinson-Huron de 1850, que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae.

M. Cameron indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

## **POUR DÉCISION ET INFORMATION**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. James Barltrop, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

### **3. Questions de la rectrice (compte rendu verbal)**

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter cet article. Mme Wells donne une vue d'ensemble des indicateurs de rendement figurant son rapport écrit et souligne les diverses activités menées au cours des derniers mois. Elle indique également que l'Université Laurentienne collabore avec divers organismes et établissements locaux pour développer des partenariats, témoignant des progrès réalisés dans le renouvellement de sa réputation de partenaire solide et collaborateur.

Une discussion s'ensuit alors sur la capacité de l'Université à pourvoir les postes vacants. Il est souligné que le recrutement demeure un axe prioritaire et que l'Université recherche les candidats adéquats pour occuper les postes vacants. Il est également souligné que les efforts de recrutement du corps professoral se sont traduits par un franc succès, attirant des candidatures d'universitaires et de chercheurs hautement qualifiés et respectés.

### **4. Comité de vérification et de gestion des risques**

M. Cameron invite la présidente du Comité de vérification et de gestion des risques, Mme Roxanne Bouchard, à présenter l'article ci-dessous.

#### **4.1 Rapport annuel sur les assurances**

Mme Bouchard invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à présenter cet article. Mme Lafontaine présente le sujet en détail et invite le spécialiste des risques, M. Tony Lackey, à prendre la parole. M. Lackey donne une vue d'ensemble des services d'assurance et de gestion des risques d'entreprise de l'Université et attire l'attention des membres du Conseil sur le rapport figurant dans la documentation de la réunion, qui couvre les principaux éléments du programme de financement des risques de l'Université, notamment les primes versées, les modifications de couverture et les sinistres subis.

Une question est soulevée concernant le type de couverture d'assurance pour les membres du Conseil. M. Lackey dit que, depuis l'adoption de la politique d'indemnisation à la fin de 2024, les membres du Conseil bénéficient d'une protection dans le cadre de cette politique et de la police d'assurance CURIE (Canadian Universities Reciprocal Insurance Exchange) de l'Université.

## **5. Comité des finances et des biens immobiliers**

M. Cameron invite le président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. Brian Ramakko, à présenter les articles ci-dessous.

### **5.1 Pour consultation : Rapport provisoire sur le Fonds pour l'efficacité et la responsabilisation**

M. Ramakko invite Mme Wells à présenter ce point. Elle explique que le rapport provisoire a été produit par Deloitte dans le cadre du Fonds pour l'efficacité et la responsabilité (FER) du ministère des Collèges et Universités (MCU). Elle indique que la participation de la Laurentienne au Fonds est mandatée par le MCU, de même que celle d'une vingtaine d'autres établissements postsecondaires sélectionnés par le gouvernement de l'Ontario. Mme Wells souligne que le rapport provisoire sur le FER repose sur le Plan stratégique, le Plan de transformation, les rapports de NOUS et de la vérificatrice générale, ainsi que sur l'élaboration continue du Plan d'enseignement et du Plan stratégique de recherche. Elle dit que le rapport ne constitue pas un engagement de l'Université à mettre en œuvre des initiatives précises, mais plutôt à présenter les mesures possibles qui pourraient être prises si du financement était disponible. Mme Wells invite alors le vice-recteur associé aux initiatives stratégiques, M. Nicholas Dion, à présenter les prochaines étapes du processus. Il indique que le rapport provisoire sera mis à jour en fonction des commentaires reçus des membres du Conseil et que le rapport révisé sera présenté à l'approbation du Comité des finances et des biens immobiliers et du Conseil des gouverneurs avant la soumission finale au ministère.

Une discussion s'ensuit sur l'optimisation de l'espace sur le campus. Il est indiqué que cette question sera abordée dans le cadre des initiatives actuelles de transformation de l'Université. Les membres discutent également de la disponibilité des fonds pour soutenir les initiatives décrites dans le rapport et il est confirmé qu'aucun financement n'a encore été engagé.

### **5.2 Pour approbation : Édifice Alphonse-Raymond**

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à discuter de la question. Mme Lafontaine explique que le point soumis à l'examen du Conseil porte sur une augmentation d'un peu plus de 1,4 M\$ du budget initial du projet de remplacement des systèmes de traitement d'air de l'Édifice Alphonse-Raymond, un projet qui s'étendra sur deux (2) exercices financiers. Mme Lafontaine souligne que plusieurs facteurs ont contribué à l'augmentation du montant initialement prévu au budget, notamment l'augmentation des coûts des matériaux depuis le lancement de l'appel d'offres et la décision d'envisager un système de traitement d'air plus efficace que celui proposé initialement, celui-ci étant considéré comme un investissement prudent à long terme. Le vice-recteur associé aux installations, M. Michael Massimiliano, fournit ensuite des renseignements supplémentaires sur les sources de financement de ce projet, ainsi qu'un aperçu détaillé de la portée, de l'équipement et des frais qui composent le nouveau coût total du projet.

Une discussion s'ensuit sur le financement reçu du ministère du Patrimoine canadien et on demande si le montant initial a été réduit. Il est confirmé qu'il n'y a eu aucune réduction du financement total reçu, mais qu'il y a eu un changement dans la répartition des projets admissibles.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par M. Christian Alvarez-Sierra, appuyé par M. Jay Barbeau,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve l'augmentation du budget global du projet pour appuyer la demande de propositions (DP) lancée publiquement pour le projet de renouvellement du système mécanique et de traitement d'air de l'Édifice Alphonse-Raymond qui sera parachevé au cours des exercices 2024-2025 et 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

### **5.3 Pour information : Mise à jour sur les biens immobiliers**

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à s'exprimer sur ce point. Elle souligne que la vente de la première des propriétés désignées, le Centre pour la vitalité des lacs Vale, a été finalisée et annoncée, et que, avec la rétrocession de la propriété par l'Université à Infrastructure Ontario (IO), il n'y aurait aucun changement quant aux services ou à l'utilisation du bâtiment. En ce qui concerne les six (6) propriétés restantes, il est confirmé que des progrès sont réalisés et que la finalisation des transactions est prévue pour la fin du printemps 2025.

Pour ce qui est de la propriété du manoir Bell, Mme Lafontaine note qu'une demande de proposition pour engager un agent immobilier avait été émise et que l'on espère que la vente sera finalisée d'ici la fin de mai 2025. Mme Lafontaine indique également que des dispositions sont actuellement prises pour sécuriser les œuvres d'art situées sur cette propriété avant que la vente ne soit finalisée.

Des discussions approfondies s'ensuivent concernant les coûts potentiels du déplacement des œuvres d'art. Les membres demandent l'assurance que les transactions seront finalisées avant novembre 2025, compte tenu des étapes restantes et des élections provinciales. La direction a confirmé que la date cible est toujours le printemps 2025.

### **5.4 Pour approbation : Entente de don de bienfaisance**

M. Ramakko invite la dirigeante principale de l'Avancement, Mme Tracy MacLeod, à discuter de la question. Elle est reconnaissante de l'occasion qui lui est donnée de partager une nouvelle positive, à savoir l'engagement de 2,5 millions de dollars d'IAMGOLD. Mme MacLeod précise que ce don est une contribution financière annuelle de 500 000 \$ sur cinq (5) ans à l'Université pour appuyer des projets d'innovation en éducation, en recherche et dans le secteur minier. Mme MacLeod souligne également qu'IAMGOLD a engagé ces fonds auprès de l'Université avec peu de restrictions, ce qui lui laisse une grande latitude pour déterminer la meilleure façon de les allouer. Mme MacLeod indique que, si le don est approuvé, une annonce officielle aura lieu lors du petit-déjeuner de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) au début de mars 2025.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Ryan Minor,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve l'entente annuelle de don d'IAMGOLD.

Adopté à l'unanimité

## **6. Comité des ressources humaines**

M. Cameron invite le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, à présenter les articles ci-dessous.

### **6.1 Pour approbation : Contrat d'emploi de la vice-rectrice à la recherche**

\*Pour des raisons de confidentialité, seuls les membres ayant droit de vote du Conseil et le personnel du Secrétariat de l'Université restent dans la salle. Toutes les autres personnes se récusent pour permettre la présentation et la discussion de ce point.

M. Barry invite Mme Wells à présenter ce point. Elle indique que, à la suite de l'approbation par le Conseil des gouverneurs du renouvellement du mandat de Mme Tammy Eger à titre de vice-rectrice à la recherche, l'entente de renouvellement est maintenant soumise à son examen. Mme Wells dit que toutes les parties concernées ont examiné cette entente qui constituera le contrat de travail entre l'Université Laurentienne et Mme Eger dans le cadre de son deuxième mandat.

Une brève discussion s'ensuit concernant les contraintes de la Loi sur la rémunération des cadres du secteur parapublic et il est confirmé que l'entente était conforme aux dispositions.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par M. Christian Alvarez-Sierra, appuyé par M. André Guay,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve les modalités et conditions de l'entente de renouvellement du mandat de Mme Tammy Eger comme stipulé à l'article 5 A.

Adopté à l'unanimité

\*À la conclusion de cet article, les personnes qui s'étaient récusées sont invitées à réintégrer la réunion.

### **6.2 Pour information : Négociation avec l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne**

\*En raison d'un conflit d'intérêts, la secrétaire associée de l'Université, Mme Hannah Corboy, se refuse.

M. Barry invite le vice-recteur principal aux études, M. Malcolm Campbell, à présenter cet article. Il fait le point sur les relations de travail avec l'APUL et les préparatifs en vue de l'expiration prochaine de la convention collective actuelle.

\*À la fin de cet article, Mme Corboy réintègre la réunion.

## **7. Autres questions**

Une discussion a lieu concernant les possibilités de partenariats concernant les terrains de soccer de l'Université.

## **8. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée du Conseil des gouverneurs est levée à 10 h 2.

### **SÉANCE PUBLIQUE**

Le président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 10 h 12 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Barbeau souligne le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae.

M. Cameron souhaite la bienvenue au nouveau membre du Conseil des gouverneurs, M. Ryan Minor, le présente et indique que la séance publique est diffusée en direct.

### **SÉANCE D'INFORMATION**

#### **A. Architecture et collaboration communautaire**

La secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, présente M. Thomas Strickland, professeur adjoint à l'École d'architecture McEwen. Il profite de l'occasion pour souligner la collaboration entre les étudiants de la maîtrise en architecture de l'Université Laurentienne et Independent Living Sudbury Manitoulin afin d'utiliser les enseignements, les concepts et les compétences architecturales pour créer des conceptions de logements accessibles dans un contexte réel.

### **POUR DÉCISION**

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Avant l'adoption de l'ordre du jour, un membre demande des éclaircissements sur la raison de l'inclusion de deux articles lors de la séance fermée, 5.2 Pour approbation : Édifice Alphonse-Raymond et 5.4 Pour approbation : Entente de don de bienfaisance. Mme Vincent indique qu'une attention particulière est toujours accordée pour déterminer si des points doivent être discutés lors de la séance fermée et que dans ce cas, les deux points concernent des accords avec des tiers qui ne pouvaient pas être rendus publics à ce moment-là.

Il est proposé par Mme Laura Kurkimaki, appuyé par M. Brian Ramakko, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

#### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit n'est déclaré.

#### **3. Résolution en bloc**

M. Cameron demande qu'une proposition soit présentée sous forme de résolution en bloc pour les articles ci-dessous figurant dans la documentation de la réunion.

3.1 Approbation des procès-verbaux du scrutin électronique du 2 décembre 2024, de l'assemblée extraordinaire fermée du 9 décembre 2024 et de l'assemblée ordinaire du 13 décembre 2024.

3.2 Sommaire des rapports d'information des comités permanents

A. Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques

i. Rapport annuel 2023-2024 du Service de la sécurité du campus

B. Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers

C. Rapport du Comité de gouvernance

i. Rapport d'assiduité des membres du Conseil

D. Rapport du Comité des ressources humaines

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par Mme Laura Kurkimaki, que les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

#### **4. Rapport de la rectrice**

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière, Mme Lynn Wells, à présenter son rapport. Elle souligne des sujets particulièrement importants pour le secteur postsecondaire, notamment les négociations en vue d'une nouvelle entente de mandat stratégique (EMS), le processus du Fonds pour l'efficience et la responsabilisation et les progrès continus pour finaliser la vente de toutes les propriétés désignées dans les meilleurs délais. Elle annonce également que M. Tobias Mankis avait été nommé le premier lauréat du Prix d'excellence en gouvernance. Elle le félicite de sa contribution à la gouvernance à l'Université Laurentienne, soulignant qu'une bourse de 1 000 \$ serait créée à son nom pour une durée de trois ans afin d'appuyer un membre de la population étudiante faisant preuve d'un leadership exemplaire en matière de gouvernance.

#### **5. Pour approbation : Indicateurs clés de rendement du Plan stratégique**

M. Cameron invite Mme Wells, à présenter ce point et celle-ci demande au vice-recteur associé aux initiatives stratégiques, M. Nicholas Dion, d'en discuter plus en détail. M. Dion explique que, en novembre 2024, les indicateurs clés de rendement (ICR) initialement proposés pour le Plan stratégique ont été présentés au Conseil des gouverneurs pour consultation. À la suite des commentaires reçus, les ICR ont été révisés afin de garantir une association claire avec les initiatives indiquées dans le Plan stratégique et que, dans la mesure du possible, les résultats soient mesurables et étroitement alignés sur les résultats souhaités.

Mme Wells souligne que l'administration de l'Université est impatiente d'obtenir l'approbation des indicateurs clés de rendement et de commencer à rendre compte au Conseil des gouverneurs des progrès réalisés par rapport à ces critères.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. Jay Barbeau,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à la réunion du 29 janvier 2025, le Conseil des gouverneurs approuve les indicateurs clés de rendement révisés du Plan stratégique.

Adopté à l'unanimité

## **6. Mise à jour financière**

M. Cameron invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à présenter ce point. Elle demande ensuite à la vice-rectrice associée aux services financiers, Mme Nicole Piquette, à souligner les chiffres touchant les flux de trésorerie et les rendements des investissements de l'Université ainsi que l'activité des cotisations reportées et des fonds de dotation.

Une discussion s'ensuit sur la nature des fonds composant les comptes distincts, soulignant que le solde réel des fonds s'est avéré supérieur aux prévisions. L'utilisation de ces fonds est clarifiée, précisant que les données ne représentent qu'un instantané, sans tenir compte du calendrier des transferts.

## **7. Comité des finances et des biens immobiliers**

M. Cameron invite le président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. Brian Ramakko, à présenter les points ci-dessous.

### **7.1 Pour approbation : Frais accessoires de l'Université Laurentienne pour 2025-2026**

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle explique que les services auxiliaires doivent être autonomes, faute de financement pour en compenser les coûts, et précise que ces services couvrent le logement, la restauration, le stationnement, les services sur le campus et le centre d'impression. Mme Lafontaine explique comment ces services s'intègrent à la stratégie de recrutement de l'Université et à sa capacité à attirer des étudiants. Aucune question n'est posée.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par Mme Laura Kurkimaki, appuyé par M. James Barltrop,

IL EST RÉSOLU,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve la soumission du budget de fonctionnement et des frais accessoires de l'Université Laurentienne pour 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

### **7.2 Pour approbation : Rapport et taux de distribution des fonds de dotation pour 2025-2026**

\*Il est noté que M. David Harquail a déclaré un conflit d'intérêts concernant cet article, mais que, puisque cela est débattu en séance publique, il continuera d'assister à la réunion, mais ne participera pas à la discussion. \*

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à prendre la parole. Elle explique que les fonds de dotation appuient les activités de l'Université, principalement les bourses d'étude et d'aide et d'autres initiatives spécifiques de l'établissement. Par conséquent, une approche équilibrée est recommandée en tenant compte des besoins des étudiants, des revenus accumulés des investissements et des rendements anticipés. De plus, conformément à la

politique de dotation approuvée par le Conseil, il est confirmé qu'aucune distribution ne serait effectuée sans un revenu de placement accumulé suffisant dans le compte de dotation.

Il est ensuite noté que, lors des discussions du Comité concernant ce point, les membres avaient souligné à l'administration l'importance de donner la priorité à l'utilisation de ces fonds au profit des étudiants admissibles et de veiller à ce que des efforts diligents soient déployés pour les distribuer efficacement comme prévu.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. Jay Barbeau,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve un taux de distribution total des fonds de dotation de 5 % pour 2025-2026.

Adopté avec une (1) abstention (M. Harquail ayant déclaré un conflit d'intérêts).

### **7.3 Pour approbation : Modifications touchant la Politique de dénomination**

M. Ramakko invite la dirigeante principale de l'Avancement, Mme Tracy MacLeod, à prendre la parole. Elle explique que des modifications étaient à l'étude concernant l'ajout d'une exigence de consultation des autochtones. Il est souligné que la révision de la politique afin d'inclure la consultation des autochtones dans les décisions relatives à la dénomination serait conforme au mandat triculturel de l'Université. Il est également indiqué que de vastes consultations ont eu lieu, notamment avec le Conseil de l'Université Laurentienne pour la formation des autochtones (CULFA), ce qui a mené à la soumission de la proposition au Conseil des gouverneurs. Aucune question n'est posée.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par Mme Lynn Wells,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve la mise à jour de la Politique de dénomination.

Adopté à l'unanimité

### **7.4 Pour information : Mise à jour sur les inscriptions**

M. Ramakko invite le vice-recteur principal aux études, M. Malcolm Campbell, à présenter cet article. Il fait le point sur les inscriptions officielles pour le trimestre d'automne 2024 et compare les chiffres réels aux inscriptions budgétisées pour 2024-2025. Il précise également que les chiffres fournis remontaient à novembre 2024 en raison du calendrier de publication des rapports du ministère des Collèges et Universités (MCU) et des réunions du Conseil et des comités. Il confirme que les processus internes seront rajustés afin de respecter un calendrier de publication plus opportun au cours de l'année à venir. M. Campbell indique que les demandes préliminaires des étudiants étrangers affichent une baisse de 64 %. En revanche, les demandes sur la scène

nationale affichent une augmentation de 11 %. Il est enfin souligné que, malgré les progrès réalisés au niveau national, les efforts visant à accroître le recrutement à l'étranger s'intensifient.

Une discussion s'ensuit concernant les tendances dans les choix de programmes et il est confirmé que les programmes professionnels continuent d'attirer les étudiants étant donné l'agrément offert et les perspectives d'emploi élevées après l'obtention du diplôme.

## **8. Comité des ressources humaines**

M. Cameron invite le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, à présenter le point ci-dessous.

### **8.1 Pour approbation : Procédure de nomination/renouvellement de nomination d'un chancelier ou d'une chancelière**

M. Barry invite Mme Lynn Wells à présenter ce point. Elle explique qu'il a été déterminé que le processus de nomination d'un chancelier de l'Université nécessitait une modernisation. Elle indique que, après examen, il est recommandé d'adopter un nouvel ensemble complet de procédures pour la nomination d'un chancelier. Mme Wells explique également que la Procédure requiert l'approbation du Conseil des gouverneurs et du Sénat et confirme que, après consultation des membres du Sénat et d'autres groupes d'intérêt, la Procédure présentée au Conseil a reçu l'approbation du Sénat.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par Mme Roxanne Bouchard, appuyé par M. Ryan Minor,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve la Procédure de nomination/renouvellement de nomination d'un chancelier ou d'une chancelière.

Adopté à l'unanimité

## **9. Comité de gouvernance**

M. Cameron invite la présidente du Comité de gouvernance, Mme Laura Kurkimaki, à présenter le point ci-dessous.

### **9.1 Pour approbation : Lignes directrices sur le vote électronique**

Mme Kurkimaki invite la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, à présenter ce point. Elle explique que cette politique vise à établir des lignes directrices normalisées pour le vote électronique des résolutions du Conseil des gouverneurs et des comités du Conseil à l'Université Laurentienne. Il est souligné que cette proposition visait à garantir la sécurité, la transparence et l'efficacité du vote électronique, tout en respectant les principes de gouvernance, les exigences légales et la confidentialité. La secrétaire associée de l'Université, Mme Hannah Corboy, ajoute que les lignes directrices proposées sont conformes aux normes du secteur et serviront à officialiser le processus des pratiques existantes à l'Université.

Une discussion s'ensuit concernant les réunions extraordinaires et les pratiques de distribution des documents. Il est noté que les exigences relatives au délai de convocation aux réunions extraordinaires sont définies dans les règlements du Conseil. Il est également souligné que, bien que ces exigences ne s'appliquent pas à la distribution des documents, lorsqu'une réunion extraordinaire découle d'un point initialement diffusé par vote électronique, les membres auraient reçu les documents à l'avance dans le cadre du processus de vote électronique. De même, si une réunion extraordinaire est requise, les membres recevront les documents nécessaires dès la publication de l'avis de convocation.

La résolution suivante est examinée.

Il est proposé par M. Christian Alavarez-Sierra, appuyé par M. Brian Ramakko,

**IL EST RÉSOLU,**

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 21 février 2025, le Conseil des gouverneurs approuve les Lignes directrices sur le vote électronique.

Adopté à l'unanimité

## **10. Questions du président**

M. Cameron souligne l'amélioration continue de la santé financière de l'Université, indiquant l'existence d'un plan pour faire face à la baisse du nombre d'étudiants étrangers et les progrès réalisés dans la vente des propriétés désignées. Tout en reconnaissant qu'il reste encore beaucoup à faire, M. Cameron souligne les progrès considérables accomplis et que ces réalisations méritent d'être saluées.

## **11. Autres questions**

La vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, indique que la semaine du 24 février 2025 est la Semaine de la recherche et invite toutes les personnes qui le désirent à y assister.

\* La séance publique de l'assemblée du Conseil des gouverneurs est levée à 11 h 54.

## **12. Discussion à huis clos**

Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction, d'abord en présence de la rectrice et vice-chancelière, puis en son absence.

## **13. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 44.



Vern Cameron, président



Danielle Vincent, secrétaire de l'Université